

**MISSION** Influencer et soutenir l'essor de l'industrie bioalimentaire québécoise dans une perspective de développement durable.

**VISION** Chef de file et partenaire pour une industrie bioalimentaire prospère et variée, tournée vers la valeur ajoutée, produisant des aliments sains dans le respect de l'environnement et en appui au développement du Québec et de chacune des régions.

**ENJEUX**

**Développement économique et régional**

**Sécurité des aliments et santé animale**

**Protection de l'environnement et cohabitation harmonieuse**

**Relations fédérales-provinciales et commerciales**

**Modernisation et qualité des services**

**ORIENTATIONS**

Appuyer le développement économique du bioalimentaire en partenariat avec l'industrie ainsi que les acteurs gouvernementaux et régionaux.

Répondre aux besoins nouveaux en matière de sécurité des aliments et de santé animale par l'amélioration des outils de gestion des risques.

Aider les producteurs agricoles et aquacoles à relever les défis de la protection de l'environnement et de la cohabitation harmonieuse sur le territoire.

Défendre les intérêts du Québec sur les scènes canadienne et internationale en matière d'agriculture, de pêches, d'aquaculture et d'alimentation.

Moderniser les interventions du Ministère dans l'optique d'une amélioration de la performance des programmes et d'une offre de services de qualité.

**AXES • OBJECTIFS • INDICATEURS**

**Diversification et valeur ajoutée**

Contribuer à l'accroissement de l'emploi et de l'investissement en région par la diversification et la transformation des produits agroalimentaires, des pêches et de l'aquaculture de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ 3 000 emplois auront été créés et des investissements de 1,5 MM\$ auront été réalisés en transformation alimentaire, et la valeur des livraisons aura dépassé les 23 MM\$;
- ▶ les emplois et les investissements générés par les projets de développement appuyés par le MAPAQ (suivi annuel).

**Services-conseils agricoles en région**

Améliorer l'accès des entreprises agricoles à des services spécialisés et à de l'information de pointe de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ 15 000 entreprises (50 %) auront utilisé les services-conseils subventionnés par le MAPAQ;
- ▶ 25 000 participations d'entreprises auront été obtenues annuellement aux activités collectives de transfert technologique organisées par le Ministère.

**Recherche et innovation technologique**

Soutenir l'innovation en partenariat par l'investissement dans des activités de recherche, de transfert technologique et de diffusion des connaissances de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ l'effet de levier de l'investissement du Ministère sur celui des partenaires sera d'au moins 2,1.

**Formation, main-d'œuvre et relève**

Assurer une offre de ressources humaines compétentes répondant aux besoins des entreprises agricoles et agroalimentaires de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ l'ITA aura décerné un diplôme à 865 personnes et le taux de placement de ceux-ci avoisinera 100 %;
- ▶ les inscriptions et les heures en formation continue à l'ITA et par l'intermédiaire du Plan de soutien en formation agricole se maintiendront.
- ▶ le nombre de jeunes agriculteurs qui s'établiront augmentera de 25 par année.

**Traçabilité**

Poursuivre l'implantation de la traçabilité des aliments de la ferme jusqu'à la table pour les filières bovine, porcine et ovine de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ 100 % des phases prévues auront été implantées.

**Surveillance de la santé animale**

Consolider les mécanismes de surveillance et d'intervention au regard de l'état sanitaire du cheptel québécois de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ 100 % des mécanismes prévus auront été consolidés.

**Maîtrise des risques alimentaires**

Assurer la maîtrise des risques pour la santé par les établissements alimentaires de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ chaque année, plus de 95 % des établissements alimentaires aient une charge de risque variant de « faible » à « moyenne »;
- ▶ chaque année, plus de 50 % des établissements ayant une charge de risque « moyenne-élevée » ou « élevée » aient réduit leur charge à un niveau inférieur à l'intérieur d'un délai de douze mois.

**Agroenvironnement**

Accompagner les exploitations agricoles dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ 12 600 (60 %) des exploitations agricoles ayant à se conformer à la réglementation d'ici 2010 disposeront d'un plan d'accompagnement agroenvironnemental;
- ▶ 87 % des exploitations visées d'ici 2010 entreposeront leurs fumiers dans un ouvrage de stockage adéquat (par rapport à 75 % en 2003-2004);
- ▶ 4 500 exploitations auront été appuyées pour réaliser des interventions de réduction de la pollution diffuse et favorisant la cohabitation harmonieuse.

**Aquas environnement**

Accompagner les entreprises piscicoles dans la réduction des rejets en phosphore de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ les entreprises représentant 45 % de la production piscicole se seront engagées dans la Stratégie de développement durable de l'aquaculture en eau douce dont l'échéance de mise en œuvre est 2014.

**Politique agricole canadienne**

Tirer parti de la politique agricole canadienne dans l'optique d'une complémentarité des interventions du gouvernement fédéral et du Québec, et du respect de leurs champs de compétence et de leurs institutions

- ▶ État de mise en œuvre des programmes sous ententes fédérales-provinciales découlant du Cadre stratégique agricole canadien ou autres stratégies canadiennes.

**Politiques canadiennes des pêches et de l'aquaculture**

Défendre le principe d'équité pour le Québec dans le partage de la ressource marine ainsi que dans l'application des politiques et programmes du gouvernement fédéral

- ▶ Obtention de la part historique du Québec pour les stocks à accès partagé.
- ▶ Faciliter l'arrimage administratif en aquaculture entre la politique du gouvernement fédéral et celle du Québec
- ▶ Réduction des délais de délivrance des permis d'implantation d'exploitations aquacoles en eau marine.

**Négociations commerciales et règlement des différends**

Faire reconnaître les positions du Québec auprès du gouvernement fédéral ou d'autres instances concernées

- ▶ Présence et intervention du Québec dans des forums ciblés permettant de faire la promotion de la position québécoise.

**Modernisation des interventions**

Poursuivre le plan de révision des programmes sous l'angle de l'amélioration des façons de faire et de la performance de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ le plan de révision des programmes du Ministère aura été réalisé à 100 %.

**Services en ligne**

Rendre la majorité des services du Ministère accessibles en ligne et amener la clientèle à y recourir davantage de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ l'achalandage du site Internet du Ministère (y inclus Agri-Réseau) aura augmenté de 5 % par année pour atteindre 1,4 million de visites et 580 000 visiteurs annuellement;
- ▶ le nombre de transactions électroniques aura décuplé pour atteindre 25 000.

**Qualité des services et planification des ressources humaines**

Offrir des services de qualité conformément à la déclaration de services aux citoyens de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ le taux de satisfaction des clientèles du Ministère se maintiendra au-dessus de 95 %.

Améliorer la connaissance et la compréhension des attentes de la population à l'égard du secteur et de l'action du Ministère de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ un suivi régulier de l'évolution de l'opinion publique sur des thématiques ciblées aura été réalisé à partir de sondages.

Implanter un processus de planification des ressources humaines adapté aux défis ministériels et au contexte de la modernisation de l'État de telle sorte que, d'ici 2008 :

- ▶ 100 % des étapes du processus de planification auront été implantées.

## ENJEUX

### Développement économique et régional

### Sécurité des aliments et santé animale

### Protection de l'environnement et cohabitation harmonieuse

### Relations fédérales-provinciales et commerciales

### Modernisation et qualité des services

## STRATÉGIES ET PRIORITÉS D'ACTION

#### Diversification et valeur ajoutée

- ▼ Moderniser les services gouvernementaux à l'industrie de la transformation alimentaire et mettre en œuvre un plan d'action portant sur :
  - le développement de la transformation en région y inclus les produits de niche et du terroir;
  - l'appui aux chefs de file de l'industrie;
  - le développement des exportations;
  - l'appui au secteur des biotechnologies.
- ▼ Redéfinir les interventions en région en faveur d'un meilleur appui à la diversification et à la mise en valeur du potentiel de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- ▼ Contribuer à la diversification et à la valeur ajoutée dans les pêches et l'aquaculture par l'appui :
  - à l'exploitation de nouvelles pêcheries;
  - au développement de l'aquaculture;
  - au développement des produits à valeur ajoutée et des biotechnologies marines;
  - à l'amélioration de la mise en marché des produits marins.

#### Services-conseils agricoles en région

- ▼ Réorganiser l'offre de services-conseils pour les entreprises agricoles afin :
  - d'améliorer l'accès à des services spécialisés;
  - de mieux répondre aux particularités régionales;
  - d'accentuer le réseautage et le partenariat.

#### Recherche et innovation technologique

- ▼ Définir une stratégie de l'innovation en agroalimentaire comportant la mise en place d'un réseau stratégique d'innovation technologique.
- ▼ Mettre en œuvre des initiatives de recherche en partenariat dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.
- ▼ Contribuer à enrichir la source d'information gouvernementale sur les OGM.

#### Formation, main-d'œuvre et relève

- ▼ Adapter le plan d'affaires de l'ITA à l'évolution de l'enseignement collégial et des priorités ministérielles.
- ▼ Mettre en œuvre les orientations du Ministère en matière d'établissement et de relève agricole.

#### Traçabilité

- ▼ Compléter la phase d'implantation de l'identification permanente des productions bovine, ovine et porcine.
- ▼ Poursuivre le développement et l'implantation de la traçabilité des aliments de l'abattoir au détaillant pour les productions soumises à l'identification permanente.

#### Surveillance de la santé animale

- ▼ Poursuivre la mise en place du système de gestion épidémiologique pour l'ensemble du cheptel québécois.
- ▼ Implanter les activités de contrôle et le plan de surveillance canadien sur la maladie de la vache folle.
- ▼ Développer une meilleure connaissance de l'antibiorésistance associée à l'utilisation de médicaments vétérinaires.
- ▼ Adapter la gestion de l'élimination des animaux morts aux nouvelles règles imposant des restrictions sur l'utilisation des farines animales.

#### Maîtrise des risques alimentaires

- ▼ Offrir un appui technique à l'implantation de systèmes de gestion des risques alimentaires dans les établissements alimentaires.
- ▼ Identifier et intégrer à l'approche d'inspection basée sur le risque tous les mécanismes de surveillance et les procédures d'inspection et de contrôle permettant une meilleure gestion du risque alimentaire.
- ▼ Améliorer l'information des consommateurs (étiquetage, affichage aux points de vente, campagne de sensibilisation).

#### Agroenvironnement

- ▼ Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie agroenvironnementale comportant :
  - un plan d'accompagnement individualisé « ferme par ferme »;
  - un programme de soutien financier;
  - des services-conseils spécialisés et des guides de bonnes pratiques;
  - de la recherche-développement sur le traitement des fumiers et la valorisation des sous-produits;
  - une amélioration des connaissances sur la situation environnementale de l'agriculture;
  - une implantation progressive de l'écoconditionnalité.
- ▼ Appuyer la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental découlant du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relatif au développement durable de la production porcine au Québec.

#### Aquaenvironnement

- ▼ Mettre en œuvre la Stratégie de développement durable de l'aquaculture en eau douce visant, sur 10 ans, une réduction de 40 % des rejets en phosphore des piscicultures, et comportant :
  - la réalisation d'un diagnostic environnemental des entreprises piscicoles;
  - un soutien financier et l'offre d'un encadrement technique et professionnel pour l'adaptation environnementale des élevages;
  - de la recherche-développement sur l'amélioration des moulées et des procédés de traitement des eaux usées permettant aux entreprises piscicoles de réduire leurs rejets de phosphore.

#### Politique agricole canadienne

- ▼ Assurer la mise en œuvre et le suivi des programmes conformément aux ententes pour les volets gestion des risques, salubrité et qualité des aliments, agroenvironnement, renouveau ainsi que sciences et innovation.
- ▼ Promouvoir des stratégies agricoles canadiennes adaptées à la réalité québécoise, notamment au regard de la maladie de la vache folle et de l'étiquetage des OGM.

#### Politiques canadiennes des pêches et de l'aquaculture

- ▼ Développer une position commune avec l'industrie visant le respect des parts historiques.
- ▼ Convenir d'un cadre de développement des nouvelles pêches avec le gouvernement fédéral.
- ▼ Conclure un accord-cadre multilatéral en aquaculture et un accord bilatéral de mise en œuvre.

#### Négociations commerciales et règlement des différends

- ▼ Assurer la promotion, auprès du gouvernement fédéral, de la position québécoise relative aux négociations agricoles à l'Organisation mondiale sur le commerce (OMC).
- ▼ Assurer la défense des positions québécoises convenues avec l'industrie dans le contexte du règlement de différends et des ententes de commercialisation des produits sous gestion de l'offre (lait, volaille, œufs).
- ▼ Accompagner l'industrie agroalimentaire dans la définition d'orientations de développement adaptées au contexte de mutation de l'environnement commercial.

#### Modernisation des interventions

- ▼ Examiner le programme de remboursement des taxes foncières agricoles et le régime fiscal afférent en collaboration avec les ministères concernés.
- ▼ Revoir le programme Amélioration de la santé animale du Québec (ASAQ).
- ▼ Améliorer le recouvrement des coûts des services d'inspection des aliments.
- ▼ Réorganiser l'offre de programmes en matière de services-conseils agricoles.
- ▼ Moderniser les services gouvernementaux pour la transformation alimentaire.
- ▼ Réviser l'intervention financière et technologique pour le secteur des pêches et de l'aquaculture.

#### Services en ligne

- ▼ Contribuer à la concrétisation de la vision gouvernementale en matière de prestation électronique de services.
- ▼ Mettre en œuvre le plan ministériel sur les services en ligne, dont l'accès en ligne des dossiers clients et la refonte du site Internet ministériel.

#### Qualité des services et planification des ressources humaines

- ▼ Assurer le suivi de la déclaration de services aux citoyens et, au besoin, mettre en place des actions correctives.
- ▼ Réaliser un suivi (sondages) des préoccupations de la population à l'égard du secteur et de l'action du Ministère et, au besoin, adapter la communication au grand public.
- ▼ Déterminer les besoins en main-d'œuvre et élaborer un plan de relève en conformité avec le plan gouvernemental de gestion des ressources humaines.